

Rachat majoré de RTT : La procédure détaillée !



SNAP

Rachat de 1 à 2 jours de RTT ...

La direction générale a accepté une proposition du SNAP, à savoir la monétisation de 2 jours de RTT pour les agents de droit privé (hors cadres au forfait). Cette possibilité est ouverte depuis la loi de finances rectificative du 16 août 2022.

Ce rachat est libre de cotisations sociales et d'impôts sur le revenu (dans la limite de 7500€), mais soumis à la CSG et à la CRDS, et incluses dans le montant du revenu fiscal de référence.

SNAP

Ce qu'il faut savoir...

Votre demande sera validée automatiquement et reportée sur le bulletin de salaire de décembre 2024.

Contrairement aux journées rachetées via le CET, ces deux jours sont majorés de 25%.

SNAP

Les situations...

Vous avez un solde de JRTT égal à 1 jour, vous pouvez racheter 1 jour.

Vous avez un solde de JRTT supérieur ou égal à 2 jours, vous pouvez racheter 1 à 2 jours.

SNAP

La procédure Horoquartz...

Cette opération n'est possible qu'une seule fois du 1^{er} au 30 Novembre 2024

Vous devez saisir le motif --RARTT dans le menu WD7 CET

Si vous souhaitez ajouter ou retirer un jour de RTT, il faudra annuler votre demande pour la ressaisir.

La validation de la demande est automatique et pourra être annulée et ressaisie jusqu'au 30 novembre 2024

Détail de la demande

Matricule : SNAP 2024 Nom Prénom : SNAP FRANCE TRAVAIL

Votre demande

Détail Hiérarchie

Motif : --RARTT Libellé : Rachat RTT dans la limite de 2 J

L M J V S D

Le : Ven 01/11/2024 Nombre : 1

Valeur : 1

PROCHE,
ACTIF,
humain !

Je scanne, j'adhère !

SNAP

SYNDICAT SNAP

Syndicat.snap@francetravail.fr

